L’hydro-diplomatie et la gestion durable des ressources en eau en Afrique

ATLANTIS

Centre de Recherches et d'Études Géostratégiques
Center for Geostrategic Research and Studies

Contenu

- Introduction

❖ Diplomatie de l'eau

- La pénurie d'eau, source de conflits interétatiques
- Le concept d'hydro-diplomatie
- Le rôle des agences de bassin

❖ Enjeux stratégiques de l'eau en Afrique

- Réseau africain des organismes de bassin
- Le bassin du nil
- Le bassin du fleuve du Sénégal
- Perspectives d'avenir

Introduction

L'eau est la principale ressource renouvelable sur la Terre et elle est le fondement même de la survie et de la continuité de la présence de l'Homme. Le problème de l'eau se pose tous les jours partout dans le monde. Cette ressource est à l'origine à la fois d'inégalités quand elle est rare ou difficile d'accès, de conflits géopolitiques là où elle est partagée, de problèmes de santé publique quand elle est polluée ou encore de désastres humanitaires lorsqu'elle provoque des catastrophes
naturelles. L'eau, désormais devenue la ressource principale pour le développement durable de la Terre, subit actuellement les effets néfastes des changements climatiques dont l'humanité est témoin depuis presqu'un demi-siècle.
Indubitablement, ces changements globaux ont été causés par l'homme, qui a mal géré les richesses naturelles de la Terre en com mettant desexcès dans leur exploitation. En effet, la consommation s'accentue chaque année et la logique de gaspillage instaurée pa r les consommateurs pousserait l'eau à disparaître progressivement, rendant de ce fait impossible la satisfaction de la demande, pui sque la croissance démographique a déjà atteint 8 milliards d'individus Par conséquent, les besoins en eau augmentent de manière exponentielle en raison de l'explosion démographique, des effets du changement climatique et d'une urbanisation galopante. De plus, la gestion fragmentée et non intégre de cette ressource compromet le développement socio-économique de certains pays connaissant une demande en eau accrue, face à une offre en eau limitée, aléatoire et d'une qualité amoindrie par des phénomènes de pollution. de nos jours, 2,1 milliards d'êtres humains sont privés d'accès sécurisé à l'eau potable. La croissance de la population augmente la pression sur la ressource tandis que les phénomènes climatiques extrêmes se font de plus en plus fréquents. Dès lors l'eau est plus que jamais un défi mondial : un bien commun à partager, une ressource vitale à gérer durablement, un droit humain à faire respecter. Quels que soient les enjeux soulevés par la question de l'eau, les plus affectés sont toujours les plus vulnérables.

Diplomatie de l’eau

ATLANTIS

Centre de Recherches et d'Études Géostratégiques
Center for Geostrategic Research and Studies

La pénurie d’eau, source de conflits interétatiques

La pénurie d'eau décrit un manque croissant d'accès à l'eau. Il existe deux types de pénurie d'eau : économique et physique. La pénurie d'eau économique désigne l'inaccessibilité de l'eau en raison de défaillances institutionnelles, notamment le manque de planification, d'investissements et d'infrastructures La pénurie d'eau physique est une conséquence du changement climatique et comprend des sécheresses et des modifications des régimes climatiques.

L'Afrique est confrontée à ces deux problèmes : la population du continent augmentant rapidement, la demande en eau va continuer à croître et, en l'absence de planification et de préparation pour répondre aux besoins de la population africaine, la pénurie économique d'eau restera un problème majeur. Plus grave encore, l'Afrique est confrontée à des périodes de sécheresse parmi les plus terribles qu'elle ait jamais connues, dans un contexte où le monde continue de connaître des années de plus en plus sèches. Les lacs et les rivières qui fournissaient autrefois de grandes quantités d'eau s'assèchent et les communautés doivent parcourir des distances considérables pour se procurer de l'eau potable. Actuellement, 1 citoyen africain sur 3 est touché par le manque d’eau ; 400 millions de personnes en Afrique subsahariennes n'ont pas accès à l'eau potable de base ; les citoyens d'Afrique sub-saharienne voyagent en moyenne 30 minutes par jour pour accéder à l’eau.

L’accès à l’eau est toujours un motif de conflits entre ceux qui se partagent ou se disputent une même source. Ces tensions sont d’autant plus vives, voire explosives dans les régions où la ressource est rare. C’est le cas sur les rives de la Méditerranée et dans les pays du Moyen-Orient. Le problème se pose avec une acuité particulière en Afrique. Dans l’avenir,

La pénurie d’eau, source de conflits interétatiques

les conséquences du changement climatique risquent encore de les accentuer.

Les régions soumises à des pressions sont de plus en plus souvent le théâtre de violences liées à cette ressource. Les communautés entourant le lac Tchad, par exemple, ont été exposés à la violence entre ceux qui ont besoin d'eau et ceux qui ne veulent pas faire de compromis. Il s'agissait principalement d'un différend agricole entre les agriculteurs et les communautés de pêcheurs, mais il a eu des répercussions sur ceux qui ont besoin d'un accès à l'eau pour les ménages et à des fins d'assainissement. La violence a également entraîné des déplacements massifs de population. Le Nil se trouve au centre d’un conflit opposant l’Ethiopie au Soudan et à l’Egypte (trois pays qui totalisent 250 millions d’habitants) au sujet du partage de ses eaux depuis l’annonce par les autorités d’Addis-Abeba en 2011 du projet de construction d’un barrage géant sur le fleuve.

Désormais, l’eau est au cœur des préoccupations diplomatiques des gouvernements. Cette ressource naturelle importante devient dès lors une source d’enjeux transfrontaliers (et donc interétatiques). Au niveau des bassins transfrontaliers, on retrouve les conflits dus au partage inéquitable des ressources et à une qualité de l’eau qui se dégrade de plus en plus. Face à la gravité du problème de pénurie de cette ressource et de ses conséquences, qui risquent d’être dramatiques en la présence d’enjeux géopolitiques, une coopération hydro-diplomatique régionale s’avère nécessaire pour assurer un partage équitable de la ressource permettant de trouver le moyen de conjurer cette menace.

Le concept d'hydro-diplomatie

Le concept d'hydro-diplomatie a été forgé au début des années 1990 par Fadi Georges Comair, négociateur international, spécialiste de la région du Moyen-Orient. Pour ce diplomate de l'eau, les États situés sur des bassins transfrontaliers et souffrant de besoin d'eau doivent i nstaurer des processus de négociation spécifiques aux questions de l'eau et anticiper les conséquences de l'accentuation de la pression h ydrique. L'hydro-diplomatie désigne donc le fait de rassembler, autour de la table, dans le cadre d'une nouvelle gouvernance, tous les acte urs liés à la gestion de l'eau. Le but est de favoriser les bienfaits économiques et sociaux pour les bassins transfrontaliers et de travailler pour éviter la militarisation des conflits liés à l'eau.

Fadi Georges Comair a appliqué son concept dans le bassin du fleuve Oronte qui prend sa source au Liban, traverse la Syrie et se jette d ans la Méditerranée. L'accord gagnant-gagnant qui a été signé entre le Liban, la Turquie et la Syrie est, selon l'UNESCO, un modèle pour l a gestion de l'eau au Moyen-Orient. Il l'a aussi appliqué dans le cadre de la crise du Jourdain qui touche la Palestine, le Liban, Israël et la Jordanie.

Pour contenir les frustrations et prévenir les différends, rien de tel que l'hydro-diplomatie, un concept qui mérite d'être situé dans le temp s et dans l'espace. Né au Moyen-Orient où sont vives les tensions concernant le partage des eaux entre les différents États, il a pour obje ctif de permettre d'éviter des conflits militaires et, mieux encore, proposer une gestion commune de cette ressource rare qu'est l'eau entr e des protagonistes qui ne sont pas nécessairement amis. Plus précisément, pour Fadi Georges Comair, il s'agit de comprendre les intérê ts autour des bienfaits économiques et sociaux pour les bassins transfrontaliers, et de les favoriser. Il existe des outils favorables à la coo pération et à la gestion durable des ressources en eau. Les textes onusiens dits « anti-crise » peuvent construire la coopération et la paix et sécuriser l'eau pour les générations futures.

Le concept d'hydro-diplomatie

Les pays de bassins transfrontaliers vont devoir se transmettre des informations, échanger leurs bases de données, modéliser l'effet du changement climatique affectant ces bassins grâce à des audits technologiques et proposer des plans d'adaptation. Sans oublier que les pays en amont des cours d'eau vont devoir faire en sorte de ne pas causer de dommages aux pays situés en aval.

Les textes de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU) peuvent être pris pour exemple. Ainsi, la gestion du Danube est exemplaire : tous les pays qui se partagent le fleuve négocient et travaillent ensemble. Ce modèle de gestion est transposable à d'autres régions. La gestion du fleuve Oronte a été la première réussite de l'hydro-diplomatie au Moyen-Orient.

Par ailleurs, la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU) cherche à établir un cadre multilatéral global de coopération en matière de gestion des eaux transfrontalières, en ouvrant à la signature de tous les États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux. Plus largeme nt, l'ONU encourage la médiation pour résoudre les différends liés à l'eau, considérant que la coopération transfrontalière pour la gestion des ressources en eau est un outil puissant pour prévenir les conflits armés à long terme.

Cependant, cette vision n'est pas unanime. En effet, certains États considèrent les tentatives de déploiement d'experts techniques internatio naux comme une forme d'intrusion territoriale. Selon leur doctrine, il ne reviendrait pas aux agences onusiennes, qui n'ont pas d'expertise spécifique dans ce domaine, de se saisir de la gestion des eaux transfrontalières. Cette vision pose la question de l'articulation des accords multilatéraux en matière d'eaux transfrontalières avec le respect de la souveraineté territoriale. Elle met en avant une hydro-diplomatie centrée sur les acteurs étatiques et les relations bilatérales.

Le rôle des agences de bassin

La gestion des eaux transfrontalières est en vogue dans le monde des organisations internationales. D'après le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), 263 bassins et lacs transfrontaliers couvrent près de la moitié de la surfac e de la Terre, parcourant les territoires de 145 États, dont neuf se partagent 60 % des réserves mondiales d'eau douce. Ce pendant, environ deux tiers des bassins transfrontaliers ne disposent pas d'un cadre de gestion coopérative faute d'agence s de bassin.

Le concept des agences de bassin est né en France dans les années
1970. Il a été élargi à l'Europe dans le cadre d'une directive-cadre européenne entrée en vigueur en 2015. Le principe est de réunir les pays riverains d'un cours d'eau afin qu'ils s'accordent sur un texte réglementaire (onusien, européen, moyen-oriental…) et organisent le partage équitable de l'eau et son utilisation raisonnable. Trois questions majeures accompagne nt la création d'une agence de bassin : quelle gouvernance adopter ? Quel code de l'eau privilégier ? Quel texte législatif uti liser en cas de litige ?

Le rôle des agences de bassin

La question de la gouvernance est centrale. Les pays riverains peuvent opter pour une commission de bassin qui rassemble uniquem ent des techniciens. Ou pour une agence de bassin qui rassemble plus largement des politiques, chercheurs, industriels, agriculteurs… Dans ce deuxième cas, la gestion de la demande en eau prend en compte des plans d'adaptation aux changements glo baux, avec des mesures concernant les inondations, la sécheresse, le transfert de populations, etc.

Les agences de bassins permettent d'appréhender les problèmes liés à l'agriculture, à l'efficacité des réseaux et aux structures de financement. Le manque d'efficacité des réseaux d'eau potable est aussi un sujet central. A titre d'illustrion, au Moyen-Orient, les réseaux d'adduction en eau potable enregistrent 40 % de pertes à cause des fuites contre 10 % en Europe.

La question des financements est au cœur de la problématique hydrique. Le financement peut se faire par des systèmes de donateurs, de créanciers (Banque mondiale, Banque européenne d'investissement, etc.) ou par les financements privés dans le cadre de partenariats public-privé avec des agences de régulation. Cela peut permettre de financer la mise en place d'infrastructures comme des stations de traitement des eaux usées, essentielles pour éviter que les eaux des pays aval soient polluées par les pays amont.

La formulation de stratégies de négociation sur les cours d'eau internationaux basée sur la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) représente une opportunité pour le développement d'un bassin transfrontalier afin de traiter les multiples utilisations de l'eau en évitant des conflits potentiels entre pays riverains. Les Etats situés autour de bassins transfrontaliers devraient donc s'appuyer sur la coopération régionale (traités bilatéraux ou multilatéraux) afin d'assurer leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et de favoriser le développement d'une politique économique, tout en préservant les écosystèmes de la zone du bassin international. Ce mode de gestion qui propose de lier l'eau à la politique économique du bassin international a pour but de trouver des solutions permettant d'aboutir à un accord basé sur un partage équitable et raisonnable de la ressource

Enjeux stratégiques de l’eau en Afrique

ATLANTIS
Centre de Recherches et d'Études Géostratégiques
Center for Geostrategic Research and Studies

Enjeux stratégiques de l’eau en Afrique

En Afrique, la pénurie d'eau est une situation alarmante, qui ne fait qu'empirer. Alors que la population africaine continue de croître et que le changement climatique continue de priver le continent de cette ressource limitée, on prévoit que d’ici 2025, près de 230 million s d'Africains seront confrontés au manque d'eau et que jusqu'à 460 millions d'entre eux vivront dans des zones qui connaîtront un stress hydrique.

La condition des pays africains n'est pas du tout uniforme suivant leur situation géographique, institutionnelle et de priorité accordée par les pouvoirs publics décisionnaires. Alors que le stress hydrique s'accroît déjà avec le réchauffement climatique en Afrique du Nord et de l'Est, c'est à contrario un panorama de dégâts liés au trop-plein d'eau sur le bassin du Congo qu'il faut constater.

Malgré les investissements importants déployés ces dernières années, le compte n'y est pas pour l’Afrique. La démographie et l'accroissement de l'urbanisation n'ont pas permis sur ces trente dernières années d'améliorer substantiellement la vie des femmes et des hommes. Si l'enjeu est prioritairement sanitaire, et donc politique, il revêt aussi une grande dimension économique, car le développement du secteur de l'eau et de l'assainissement est créateur de milliers d'emplois locaux et pérennes.

Depuis plusieurs années, des efforts ont été consentis pour assurer une gestion rationnelle et un partage équitable de l’eau, mais le chemin à parcourir demeure long et semé d’embuches. On cite dans ce cadre la création du réseau africain des organismes de bassins . Le concept d’hydro-diplomatie semble fonctionner dans le Bassin du Nil. Or selon Fadi Georges Comair, pour le Nil, il va falloir créer une hydro-diplomatie très dynamique. Ce type de diplomatie semble en revanche bien fonctionner au niveau du bassin du Sénégal.

Réseau africain des organismes de bassin

La gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) constitue un moyen sûr pour le développement durable de l'Afrique voire du monde. C'est dans cette perspective que le réseau africain des organismes de bassins (RAOB) a vu le jour, à l 'image du réseau international des organismes de bassins (RIOB) dont il constitue un point d 'appui efficace dans la région.

Le RAOB fut créé à Dakar du 10 au 11 juillet 2002 en tant qu'organisme international à but non lucratif pour une période indéterminée. Le RAOB a vu le jour lors d'une une assemblée constitutive regroupant plusieurs usagers et gestionnaires de l 'eau aux niveaux national, régional et international (Agences de bassins fluviaux et lacustres ; Administrations nationales ; Partenaires au développement).

Il a pour objectif de développer les relations entre partenaires concernés (échanges d'expériences et d'expertises) ; promouvoir les principes de la GIRE ; soutenir les programmes d'information et de formation des acteurs de l 'eau à tous les niveaux. En facilitant l'échange d'informations entre les acteurs de l'eau, le RAOB contribuera incontestablement à l'intégration en Afrique.

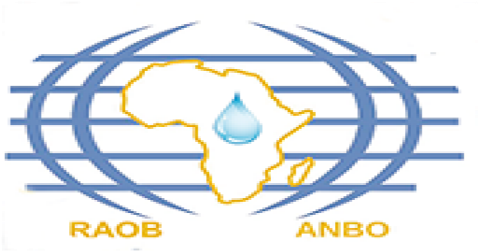

Le bassin du Nil

L'apparition de nouveaux États issus de la décolonisation, la démographie galopante, le poids de l'Égypte qui diminue de plus en plus et le besoin des citoyens de ces États d'accéder à une vie meilleure, ont profondément remodelé l'espace géopolitique autour du fleuve. Les pays riverains ont compris que pour pouvoir bénéficier ensemble de ce cours d'eau mythique qu'est le Nil, il faut s'associer et poser un cadre juridique. Cela a été l'Initiative du Bassin du Nil.

C'est en 2010 qu'est née l'Initiative du Bassin du Nil ou IBN (Nile Basin Initiative ou NBI). Six pays du Bassin du Nil que sont le Burundi, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et enfin la Tanzanie ont signé son acte de naissance. Il est important de noter que ce traité ouvrait la possibilité pour les pays situés en amont du fleuve de mener différents projets de développement comme des projets d'irrigation, d'édification de barrages hydroélectriques, etc. Ainsi, l'IBN a permis de mettre fin à l'hégémonie de l'Égypte sur le Nil. À peine a-t-il été signé d'ailleurs que l'Éthiopie s'est lancée dans le gigantesque projet du Gerd. Bien que son annonce ait été une surprise pour beaucoup et surtout pour les Égyptiens, les autorités éthiopiennes ont régulièrement insisté sur la nécessité de mettre en valeur tous les cours d'eau drainant le pays sans mentionner expressément ce fameux projet.

Le bassin du Nil

L'Égypte et le Soudan qui avaient totalement ignoré l'Éthiopie, grande pourvoyeuse d'eau, ont révisé leur attitude. La rhétorique guerrière a cédé la place à la négociation. On est désormais loin des menaces de l'ancien président égyptien Anouar Sadate qui affirmait que « toucher aux eaux du Nil, c'est comme traverser les frontières de l'Égypte illégalement », de celles de son successeur, le président Moubarak, qui prétendait que c'était l'affaire d'une journée le temps que les bombardiers aillent jusqu'en Éthiopie, détruisent le barrage et reviennent, et de celles de Mohamed Morsi qui n'a été président qu'une brève année et qui, dans une réunion censée se tenir à huis clos, avait menacé l'Éthiopie d'expédition militaire et d'aider les mouvem ents subversifs pour déstabiliser ce pays. Une fois terminé, le barrage de la Renaissance en Éthiopie sera le plus grand barrage hydroélectrique d'Afrique et stockera environ 80 % des eaux du Nil. Les conséquences seront graves pour la sécurité alimentaire de l'Égypte alors que le pays fait déjà face à une sécheresse accrue et à une pression démographique importante. À l'inverse , le barrage sécurisera les besoins énergétiques du Soudan.L'enjeu n'est donc pas seulement le partage de l'eau, mais aussi la sécurité alimentaire et énergétique des pays. La seule approche se ctorielle ne suffit plus pour travailler sur les enjeux de l'eau.

Le bassin du Nil

Deux problèmes essentiels se posent à l'Égypte, qui est considérée comme étant un pays relativement développé, par rapport aux États partageant le Bassin du Nil Bleu : le risque de sécheresse et l'accroissement de sa population. Cette évidence fait que l'Egypte dépend e ntièrement du Nil pour son développement socio-économique, qui est directement lié à la sauvegarde de son eau et à la sécurité alime ntaire de sa population. Toute manœuvre qui viserait à limiter ou à diminuer le débit d'eau de la part des pays se situant en amont de l'É gypte, risquerait d'engendrer de graves conséquences pour la sécurité alimentaire de la population égyptienne.

Il est certain que la mobilisation de ce volume d'eau à l'amont du bassin conduirait à une détérioration rapide de la situation politique av ec les pays situés à l'aval du Nil du fait de la baisse du débit du fleuve et des répercussions socio-économiques et environnementales p our le Soudan et pour l'Égypte. L'instabilité politique qui règne sur les deux territoires soudanais depuis plusieurs années à cause du Da rfour, puis plus récemment le conflit violent entre deux corps d'armée pour s'accaparer le pouvoir à Khartoum, va compliquer davantage encore l'exécution des projets de développement agricole envisagés par les gouvernements de ces deux pays.

Une démarche de coopération de la part des pays riverains pourrait débloquer la situation du Bassin du Nil. Malgré la création de l'Initia tive du Bassin du Nil (IBN) et le bon climat de coopération qui règne entre tous les pays (le cas du Soudan étant mis à part), l'Égypte d oit envisager une action en faveur de la renégociation du traité de 1959 en y impliquant tous les États riverains. Ce mode de gestion de s ressources du Nil exige un courage et un leadership politique important de la part des gouvernements égyptien et soudanais, qui doi vent renoncer en premier lieu à l'attribution intégrale du débit du Nil en faveur de la mise en place d'une gestion globale et intégrée de l a totalité du bassin.

Le bassin du fleuve du Sénégal

Le fleuve du Sénégal, long de 1750 km, traversant quatre pays (Guinée, Mali, Sénégal et Mauritanie), revêt une importance vitale pour les Etats situés sur son bassin (Irrigation, barrages, pêche approvisionnement des villes en eau, etc.) Il est géré depuis 1972 de manière collective par les pays riverain, via l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve du Sénégal (OMVS).

L'OMVS est née dans la douleur en mars 1972, en réaction, déjà, aux changements climatiques ressentis lors de la grande sécheresse qui a dévasté toute la vallée du fleuve. Le bétail se mourait, les champs n'étaient plus irrigués et l'eau salée a remonté de l'Atlantique vers les terres, à l'embouchure du fleuve dans la région de Saint-Louis du Sénégal.

Trois des quatre pays concernés (Mali, Mauritanie et Sénégal) se sont réunis, rejoints par la Guinée en 2006, pour créer cette organisation et gérer la ressource aquatique de manière unique au monde. L'ensemble du fleuve et tout ouvrage construit sur le cours d'eau sont la propriété commune des Etats, avec le partage des coûts comme des revenus tirés des barrages. L'OMVS gère l'eau à partir de ses usages et non des pays. Les agriculteurs se réunissent, de même que les éleveurs, les pêcheurs et les opérateurs électriques, pour établir un programme autour du partage de la ressource et prendre les décisions par consensus.

Perspectives d'avenir

Selon la Banque mondiale, dans les 30 prochaines années la sécurité de l'eau sera menacée par le changement climatique, ce qui entraînera des migrations et des conflits transfrontaliers pour les gouvernements. Si les défis sont immenses, les solutions existent. L'avenir d'une gestion rationnelle de l'eau à l'échelon du continent est tributaire de la volonté politique des décideurs. Sans dialogue entre les pays riverains et en l'absence d'une hydro-diplomatie active, les conflits vont s'accentuer. A cet impératif d'ordre politique s'ajoute un deuxième, d'autre pédagogique. L'éducation est en effet la base du développement durable. Il faut former des cadres dirigeants et éduquer les jeunes générations pour prendre conscience que l'eau est la condition de leur survie dans cette zone du monde et que le gaspillage a des conséquences dramatiques sur la sécurité alimentaire. Enfin, la troisième urgence est de travailler sur le triptyque eau- énergie-alimentation, dans le cadre d'une instance régionale, afin de réduire le coût énergétique de l'eau et de favoriser une gestion durable des ressources. Une bonne gouvernance permettra de relever ces défis. Le constat est unanime : seuls un engagement fort de la communauté internationale et des politiques publiques volontaristes pourront améliorer la gestion et la préservation de la ressource, atténuer les effets du changement climatique et faire du droit à l'eau une réalité.